Kleintiere Schweiz

Petits animaux Suisse Piccoli animali Svizzera Animals pitschens Svizra



Séance du comité VS06, 09.09.2020, 16h00, Secrétariat de la Fédération, 4800 Zofingen

Présidence: Urs Weiss

Procès-verbal Monica Henry

÷

Présences: Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Anja Marquardt,

Peter Iseli, Reto Jordi, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche.

Début de la 16h00

séance :

Accueil

Urs Weiss accueille les membres à la 6° séance de l'année 2020.

Décision : Le comité accepte l'ordre du jour tel que présenté.

1. Procès-verbal

1.1 Séance du comité du 01.07.2020

Décision : Le procès-verbal VS05 du 01.07.2020 est accepté avec les remerciements à son auteure.

1.2 Liste des décisions du comité

La liste a été actualisée.

2. Communications

2.1 Remerciements

Le comité prend connaissance des remerciements de deux familles en deuil.

2.2 Procédure de consultation de l'initiative sur « L'élevage intensif »

L'initiative sur « L'élevage intensif », lancée le 12 juin 2018 a été suivie par un contre-projet du Conseil Fédéral. Le contre-projet est en consultation jusqu'au 20.11.2020.

Il est souligné que l'initiative mais également le contre-projet représentent un durcissement des dispositions légales. Quiconque souhaite s'y opposer devra déposer un double « non » dans les urnes.

2.3 Informations générales

- Urs Weiss revient sur le sujet d'une éventuelle collaboration avec l'Union Suisse des paysans. Celle-ci avait promis une réponse avant la fin du mois de septembre.
- David Grimm (nouveau juriste de la Fédération) a élaboré des propositions pour la mise en œuvre uniforme du règlement de la justice chez Petits animaux Suisse.

Décision : David Grimm sera invité à participer à la séance du comité en décembre 2020.

- Urs Weiss informe sur deux courriers lui signalant des prétendus dysfonctionnements et abus dans les divisions. Dans son courrier de réponse, Urs Weiss a rendu attentifs les auteurs des plaintes qu'il s'agit là d'affaires internes aux divisions qui ne sont pas de la compétence de PAS.

3. Communications

3.1 Liste des affaires en cours

La liste est à jour.

3.2 Remerciements

Voir point 2.1 du présent procès-verbal.

3.3 Mutations

Les sociétés concernées par une dissolution de leur association ne sont pas au clair avec la démarche à suivre (pour la fin d'une année civile). Seulement 10% des dissolutions respectent les dispositions (règlement). Ce sujet sera repris dans le cadre d'une journée de réflexion et une procédure claire devra-t-être définie. L'année passée, 25 sociétés ont été dissoutes.

Le rapport annuel et l'agenda ont été préparés et seront imprimés sous peu.

Les insignes des vétérans seront envoyés la semaine prochaine.

3.4 **Cours de rhétorique 22.8.2020**

Le cours a fait l'unanimité des participants. Il est fort probable que ce cours sera remis au programme dans deux ans. Sandra Lanz prie les divisions d'annoncer leurs besoins.

3.5 Cours Internet dispensé par A-Sign

Différentes fédérations cantonales et quelques clubs collaborent avec A-Sign. Le comité de PAS avait proposé ses services (organisation et infrastructures). Toutefois A-Sign a informé PAS que leur entreprise ne propose pas de cours le samedi à moins de 20 participants et que Zofingen est trop éloignée de Kreuzlingen. Dans sa réponse écrite, Urs Weiss a fait comprendre à l'entreprise que cette manière de traiter les clients (potentiels) n'est pas admissible et que PAS renonce à une collaboration avec elle.

Tenant compte des besoins grandissant en assistance technique (sites Internet, mises à jour / créations de liens avec d'autres sites Internet) la mise sur pied d'un cours avec un spécialiste interne est envisagée pour l'année prochaine. Il est dans l'intérêt de PAS que les sites Internet de ses membres soient de qualité (présentation esthétique).

3.6 Cours / FSIP 2021

Les deux dernières journées du cours ont lieu cette semaine. Le cours se terminera par un examen final (03.10.2020).

4. Communications des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Reto Jordi rapporte le déroulement de l'assemblée des délégués. Il était prévisible que les élections soient au centre des préoccupations. Reto Jordi est le nouveau Président de la division. L'élection de deux membres supplémentaires était à l'ordre du jour. Les candidats proposés par le comité (Tony Binggeli et Jonas Sieber) ont été élus au premier tour. Lors de cette AD, 4 membres émérites ont été élevés au rang de membre d'honneur.

Stefan Kocher, président sortant, a également été honoré, les délégués l'ont élu au rang de Président d'honneur. Un point important pour l'avenir d'Oiseux d'agrément Suisse est le domaine des expositions. L'objectif consiste à établir un memento modèle une fois les fiches techniques de l'OSAV publiées dans leur version définitive.

4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel se réjouit du déroulement serein de l'AD. Les comptes clôturent avec un bénéfice minime, le budget a été accepté malgré un déficit important. Avec la nomination d'Andy Bettmer (secrétaire) et de Thierry Gaille (représentant de la Romandie) le comité est à nouveau au complet. Rober Loser est membre du comité étant donné sa fonction de Président de l'Association colombophile Suisse. Les points à l'ordre du jour ont été traités efficacement. Le plus beau sujet étant sans aucun doute l'honorariat. La Nationale est sur les rails, le CO a pris les dernières décisions en date du 08.09.2020 et les éleveurs ont fait part de leur désir d'exposer, même dans des conditions restrictives.

4.3 Volailles de race Suisse

Le résumé donné par Jean-Maurice Tièche est bref. L'AD s'est déroulée dans la sérénité. Les affaires courantes ont été traitées avec efficacité. Différents règlements ont été votés et acceptés, le règlement d'exposition a été imprimé lundi et envoyé mardi. La Nationale est organisée et l'AD s'est terminée à 10h30.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli remercie de la collaboration fructueuse lors de l'exposition modèle. Les contacts avec les instances fédérales étaient agréables, bien que rien n'est encore fixé noir sur blanc. La prochaine saison d'exposition s'annonce compliquée, pour cette raison, la division a décidé de prendre en charges les coûts et frais des experts cunicoles ; de plus, elle met des masques de protection à disposition des exposants.

A condition que les prescriptions pandémiques restent inchangées, l'exposition des lapins mâles à Thoune aura lieu.

Chez les Béliers nains, deux nouvelles variétés de couleurs sont en procédure d'admission. Les Têtes de lions seront également en procédure d'admission en tant que nouvelle race.

Urs Weiss salue la décision de prendre en charge les frais des experts et le financement des masques hygiéniques, toutefois, il regrette que ces idées n'aient pas préalablement été discutées avec les autres divisions.

5. Communications Tierwelt SA

Une séance du Conseil d'administration a eu lieu aujourd'hui même. La collaboration avec ZT Medien SA s'avère pénible et compliquée. On est à la recherche d'un remplaçant pour Peter

Iseli. Il n'est pas admissible que la charge de travail et de responsabilités augmente continuellement.

Le budget 2021 est attendu, ainsi que les prévisions pour 2022 et 2023 (échéance du contrat qui lie PAS à ZTM SA). Les divisions devront s'attendre à une nouvelle baisse des versements à hauteur de 10% (recettes de la Tierwelt).

Le Président insiste sur le fait qu'il faut absolument éviter que la Fédération se trouve face à un champ de ruines à la fin du contrat. La situation est complexe, mais la valeur de la Tierwelt doit être préservée, même augmentée.

Peter Iseli ajoute que la partie opérative se déroule à satisfaction. La journée de réflexion devra traiter des travaux que secrétariat et shop effectuent pour les quatre divisions et du temps nécessaire à la réalisation des travaux.

6. Jeunesse

6.1 Camp de jeunesse

Le projet a été porté à la connaissance des membres du comité. Pour l'année 2021 PAS a budgété un montant CHF 15'000.00.

Décision : La proposition d'un projet pour le camp jeunesse établie par Regula Wermuth est approuvée par le comité.

6.2 Championnat des jeunes éleveurs 2022

Lors de la visite des lieux, il s'est avéré que les locaux n'offrent pas suffisamment de place pour respecter les prescriptions sanitaires actuellement en vigueur. Il est fort regrettable que l'annulation de cette manifestation envoie un autre signal négatif.

7. Protection des animaux

7.1 Règlement « Commission protection des animaux »

Sandra Lanz a apporté les modifications retenues lors de la dernière séance du comité. Les divisions sont priées de faire part de leurs propositions de noms (membres de la commission) avant la mi-octobre.

Décision : Le règlement « Commission protection des animaux » est approuvé par le comité.

7.2 Règlement « Distinction pour une détention exemplaire de petits animaux »

Le règlement « Distinction pour une détention exemplaire de petits animaux » a également été mis à jour et transmis aux membres du comité.

Décision : Le comité accepte le règlement « Distinction pour une détention exemplaire de petits animaux ».

7.3 Rapport d'exposition / Protection des animaux

La « Protection des animaux » fait le constat de quelques améliorations dans son rapport sur les expositions animalières (qu'elle juge mineures). PAS doit renforcer la pression et faire respecter les dispositions légales en matière de protection des animaux lors des grandes expositions (durée de 10 jours, avec public, telles que BEA/LUGA). L'utilisation du parc d'exposition mis à disposition gracieusement par PAS permet de respecter les exigences.

7.4 Exposition modèle

Urs Weiss adresse ses remerciements pour le soutien au projet « Exposition modèle Liebegg » à tous les participants des préparatifs. Les fiches techniques de l'OSAV seront revues et modifiées, une nouvelle procédure de consultation sera engagée auprès des services

vétérinaires. Au printemps prochain, PAS aura connaissance de la nouvelle version des fiches techniques, mais à ce moment-là, plus aucune discussion ne sera possible et la Fédération devra surveiller la mise en application correcte.

Afin d'en informer les membres, PAS publiera les exigences (regroupées par division) dans « L'Eleveur de petits animaux ». Les fiches seront résumées et mises en ligne, éventuellement imprimées. Les organisateurs d'expositions et les éleveurs doivent être au clair quant aux prescriptions à respecter.

Décision : Petits animaux Suisse prend en charge tous les frais occasionnés à Liebegg. Les divisions quant à elles défrayent les aides.

Décision : La proposition de verser un forfait complémentaire à la prise en charge des frais à Liebegg à hauteur de CHF 1'500.00/division est rejetée.

8. Assemblée des délégués 2020

8.1 Rétrospective

A l'exception de quelques détails, l'organisation et le repas proposés par le Campus Sursee correspondaient aux attentes. Les exigences sanitaires (secteurs / masques / gel etc.) ont été respectées.

Pour la planification d'autres AD sur un seul jour, les valeurs suivantes sont relevées : participants PAS 195 pers. / VRS 97 pers. / PRS 63 pers. / OAS également 63 personnes. Malgré la situation pandémique, cette assemblée peut être considéré comme réussie. L'horaire fait l'objet d'une discussion ; il sera adapté aux besoins des intervenants et organisateurs. Il est souhaité que les délégués aient moins de temps mort et qu'ils puissent profiter d'un moment de détente (avec possibilité de consommer) après l'AD de PAS.

9. lournée de réflexion

9.1 **Lieu**

La journée de réflexion se tiendra les 16 et 17 octobre 2020 en Suisse primitive.

9.2 Ordre du jour

L'ordre du jour comportera : la révision des statuts, les réflexions au sujet de « L'éleveur de petits animaux » et de la Tierwelt, ainsi qu'une discussion sur les coûts des travaux effectués par le secrétariat et le shop.

10. Europe

L'Exposition Européenne 2022 se tiendra probablement en novembre 22 en Pologne.

11. Affaires courantes Petits animaux Suisse

11.1 Exclusion de Niclas Böddener

En date du 22 juin 2020, Niclas Böddener a été informé (par écrit) de son exclusion de la Fédération à la suite de violations graves des dispositions légales sur la protection des animaux). En amont, sa société locale avait déjà prononcé son exclusion. Le délai d'opposition de 30 jours s'est écoulé sans que Niclas Böddener ne s'oppose à la décision.

Décision : Le comité exclut Niclas Böddener, Beromünster, de la Fédération Petits animaux Suisse.

11.2 Vente de bagues

Sandra Lanz informe que Volailles de race Suisse réclamera le paiement d'un supplément de CHF 30.00 à tout acheteur de bague(s) qui n'est pas membre de sa division.

Le contrat entre VRS et PAS règle ce cas de figure (Les personnes qui ne sont pas membres de PAS ne peuvent pas acquérir de bagues !)

La problématique de la vente des boutons et bagues est longuement discutée et le sujet sera repris ultérieurement.

12. Finances / Anja Marquardt

12.1 Clôture provisoire

Anja Marquardt présente un état des comptes intermédiaire ainsi qu'une comparaison budgétaire. Le traitement de la partie opérative de la comptabilité fera l'objet d'une évaluation. Point positif soulevé par la caissière, les placements sont remontés à un niveau acceptable.

12.2 Facture Adwise / Programme d'exposition

Christian Bär (Entreprise Adwise) a fait part d'un nombre d'heures de travail supplémentaire et non offert.

La direction du projet n'avait pas connaissance du surplus des heures de travail ni du surcoût qui en découle. Le programme fonctionne et donne entière satisfaction.

Les avis concernant la demande de prise en charge des surcouts diffèrent largement, toutefois les membres du comité sont d'avis qu'un compromis devra être trouvé.

Décision : Le comité décide de payer un montant de CHF 20'000 pour le programme d'exposition dans le cadre de ses compétences financières.

Lors de la discussion, deux aspects sont soulevés :

- a) Est-ce que ce programme doit/devrait être mis à disposition des membres à titre gratuit ou est-ce qu'il faudra/faudrait demander une participation.
- b) Les membres demandent de plus en plus d'assistance technique. Serait-il judicieux d'installer une ligne téléphonique 0800 pour couvrir les frais et le temps nécessaire à l'assistance.

13. Demandes et manifestations

Néant

14. Divers

14.1 Délégations

- Les délégations sont attribuées.

14.2 Agenda 2021

L'agenda est discuté et les dates retenues.

Fin de la séance : 19h10

Le Président La Secrétaire
Urs Weiss Monica Henry